

CULTURE

A) CONSTAT

Les arts et notre langue forment une dimension essentielle de notre identité. Plus que dans d'autres nations, la Culture est inséparable de l'histoire et du rayonnement de la France. Le ministère de la Culture a toujours été choyé par les gouvernements de droite comme de gauche, mais en faveur de quels résultats

tangibles ? Des menaces pèsent sur notre patrimoine et sur notre vie culturelle, de plus en plus d'acteurs le disent et le dénoncent :

- Trop fréquemment notre vie culturelle souffre d'opacité et de clientélisme et ne sait pas se mettre suffisamment à l'écoute des goûts du public.
- La démocratisation culturelle est en panne, l'État raisonne trop en termes d'offre et ne tient pas suffisamment compte des attentes des Français qui, les statistiques le prouvent, se rendent à peine plus nombreux qu'il y a trente ans au théâtre, au concert ou n'achètent de livres.
- L'État est coupable d'abandon de patrimoine, de nombreux monuments historiques sont dans un état déplorable. Des pans entiers de notre patrimoine littéraire, théâtral, musical, ou régional ne sont plus défendus.
- L'exception culturelle est menacée par les politiques mondialistes et nécessite plus d'équité dans son fonctionnement.

B) MESURES

1) Des réformes et une nouvelle ambition pour la Culture sont nécessaires, notre action s'articulera

autour de quatre axes :

- **Redonner la parole au public** : nous favoriserons la création d'associations du public et nous leur donnerons une place dans les conseils d'administration des institutions culturelles. Les subventions seront plus liées qu'aujourd'hui aux recettes propres, les structures subventionnées devront prouver qu'elles touchent un public important. Par ailleurs, le processus de nomination à la tête des institutions culturelles sera rendu transparent, les postes les plus importants seront pourvus, après audition des candidats, devant une commission de parlementaires, les débats étant publics.
- **Favoriser l'accès de tous à la culture** : un chèque-culture national donnant droit à des places gratuites ou à des tarifs réduits dans les musées et les salles de spectacles sera lancé. Le prix des places (cinéma, théâtre, opéra) est souvent trop élevé, des actions seront entreprises pour les faire baisser. Le budget du ministère de la Culture privilégie trop Paris par rapport à la province, il faudra inverser ce rapport. Les pratiques amateurs devront être mieux prises en compte. Enfin la loi DADVSI sera abolie et une licence globale sera instaurée pour les échanges privés sur Internet, qui doivent rester libres.
- **Valoriser notre patrimoine et notre culture** : la défense de notre patrimoine culturel dans son ensemble sera remise au premier plan, les monuments historiques faisant l'objet d'un plan d'urgence. Le mécénat sera fortement encouragé. L'Académie française deviendra l'autorité de référence de la langue française et il importera de revenir sur les réformes récentes comme la féminisation des noms. La présence culturelle française à l'étranger sera renforcée et rationalisée.
- **Renforcer l'exception culturelle** : les dispositifs de l'exception culturelle (quotas de diffusion d'oeuvres françaises, aides spécifiques à l'industrie française, etc.) relèvent d'une logique de préférence nationale, l'exception culturelle n'est rien d'autre que la préférence nationale appliquée à la culture ! Par conséquent nous les défendrons : les quotas de diffusion d'oeuvres françaises à la télévision et à la radio seront garantis, ainsi que le prix unique du livre et les modes de financement du cinéma mais ces derniers devront devenir plus transparents et plus équitables. Le dynamisme de la création sera garanti : le statut des intermittents sera réformé pour en arrêter le déficit tout en gardant la souplesse nécessaire au métier d'artiste. Les structures d'insertion professionnelle (dans

les opéras, les orchestres, les théâtres) seront développées ou créées et réservées aux nationaux.

2) Concernant le secteur de la Communication, deux écueils sont à éviter :

- **Il faudra s'attacher à restaurer l'indépendance de la presse écrite et audiovisuelle** : le fait que les grands groupes de médias appartiennent à des sociétés en étroite relation avec l'État (armement, BTP) pose un vrai problème de crédibilité. Dans la même logique, la neutralité politique de l'audiovisuel public devra être réaffirmée.

- La communication ne se rapporte pas qu'aux groupes de presse, elle concerne tous les Français, notamment à travers Internet (blogs, forums, etc.). Leur liberté d'expression doit être garantie et renforcée dans ce domaine. L'exercice de cette liberté nécessite **un accès internet rapide pour tous les Français, l'État doit le garantir à tous** dans la mesure des possibilités techniques (comme il l'a fait pour les réseaux GSM). Le développement de l'Internet à très haut débit (par fibre optique, 5 à 10 fois plus rapide que par l'ADSL) se fait actuellement dans une certaine anarchie qui risque de conduire à des surcapacités dans les centres-villes et à aucun accès dans les zones faiblement peuplées. L'État doit coordonner les initiatives privées avec pour grand objectif national d'amener l'Internet à haut débit à au moins 80 % des Français (les autres ayant l'ADSL).